

Allanche, le 05 octobre 2019

M. Alain MOULHADE,  
Commissaire-enquêteur

Après avoir pris connaissance du dossier déposé par la SAS Carrières Monneron concernant la demande d'extension pour l'exploitation d'une carrière au Lac de Vèze, je constate qu'à aucun moment il n'est fait état des conséquences sur le bourg d'Allanche. En effet, pour accéder à la carrière de Vèze en venant de Neussargues en Pinatelle, les camions sont obligés de traverser le bourg d'Allanche à l'aller et au retour. Le fait d'augmenter le tonnage annuel va avoir pour effet de doubler le trafic actuel des camions voir de le tripler pour certaines périodes : le trafic doit passer de 17 rotations à 38 par jour voir jusqu'à 48 ! Ce ne sera pas sans conséquence pour la sécurité publique : les camions passent à proximité d'une école, d'un collège, d'un marché hebdomadaire (le mardi) ... mais des conséquences aussi sur le cadre de vie des habitants en particulier au niveau du bruit généré par les camions et d'un point de vue environnemental 48 rotations par jour de camions consommant 35 litres aux 100 km auront forcément un impact écologique ...

Je ne suis pas contre l'exploitation de la carrière mais je voudrais seulement signaler que le bourg d'Allanche subira les conséquences principales de cette exploitation sans en retirer un bénéfice économique. Il serait donc souhaitable, pour que cette exploitation n'engendre pas trop de conséquences :

- que le tonnage annuel autorisé reste proche de l'actuel
- d'instaurer une vitesse maximale pour toute la traversée du bourg jusqu'au camping municipal.

Le développement économique ne peut se faire sans tenir compte du cadre et de la qualité de vie des habitants mais aussi du développement touristique qui représente une grosse part de l'activité économique du département sinon la conséquence directe sera une accentuation de l'exode rural qui touche déjà suffisamment nos campagnes !

G. Vialatte